

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

21

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 28 mai 2020



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - Mme DILLENSEGER - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - Mme MARTIN-GENDRE - M. BERTHIER - Mme TOMASELLI - M. PIAN - Mme PFANDER-MENY - M. MARTIN - Mme HERVIEU - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICH - Mme HILY - M. FAVERJON - M. BARD - Mme CHARRET-GODARD - M. DIOUF - Mme BLAYA - M. CONTESSE - M. N'DIAYE - Mme OUTHIER - Mme MILLE - Mme VANDRIESSE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - Mme DESAUBLIAUX

Membres excusés : Mme AKPINAR-ISTIQAM (pouvoir M. PRIBETICH) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - Mme ROY (pouvoir Mme DILLENSEGER) - Mme FERRIERE (pouvoir Mme CHARRET-GODARD) - Mme FAVIER (pouvoir M. MEKHANTAR) - M. HOUPERT (pouvoir Mme OUTHIER) - M. HELIE (pouvoir Mme REVEL) - M. CHEVALIER (pouvoir M. BICHOT)

Membres absents : M. DECOMBARD - Mme DURNERIN - M. ROZOY - M. BONORON - M. CAVIN

OBJET DE LA DELIBERATION

Mobilité internationale des jeunes Dijonnais- Appel à projet du ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères - Demande de subvention

M. EL HASSOUNI expose :

Mesdames, Messieurs,

Pour la sixième année consécutive, le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE) lance un appel à projets « Jeunesse » afin de soutenir les partenariats de coopération décentralisée impliquant les jeunes. Il vient accompagner l'engagement des collectivités françaises et leurs homologues étrangères en termes d'éducation, de formation et de participation au développement durable des territoires.

Dans le cadre du nouvel appel à projets « Jeunesse 6 Mobiliser la jeunesse en faveur des Objectifs du Développement Durable (ODD) du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE), la Ville de Dijon a de nouveau candidaté.

Afin d'innover dans la mobilité internationale et d'accompagner le parcours vers l'autonomie des jeunes, notamment par la dimension interculturelle, le projet « Volontariat Jeunesse et réciprocité 4 » pourrait s'articuler autour de 2 volets de l'appel à projets :

Volet 1 « Jeunesse et Volontariat » pour l'échange de 8 jeunes volontaires de 18 à 25 ans, entre villes partenaires extérieures de Dijon, pendant 10 mois, d'octobre 2020 à juillet 2021 ;

Volet 2 « Éducation de base » (proposé pour la première fois par le ministère) pour développer les échanges entre 66 jeunes scolarisés portés par l'association culturelle dijonnaise Magna Vox (40 jeunes) et les MJC/CS Bourroches / La Maison-Maladière (16 jeunes) en Italie, au Portugal et en Roumanie.

Ainsi, le parcours d'un jeune participant à une mobilité court terme (échange de jeunes scolarisés) vers une mobilité moyen terme (volontariat) serait facilité.

Les missions des jeunes volontaires et les activités des jeunes scolarisés seraient prioritairement menées dans le cadre des ODD.

Les villes partenaires extérieures associées au projet de Dijon seraient Cluj-Napoca (Roumanie), Reggio Emilia (Italie), Guimarães (Portugal) et Chefchaouen (Maroc).

La priorité est donnée aux projets portés par plusieurs collectivités territoriales françaises (au moins deux) s'associant afin de donner plus de cohérence à leurs actions. Il est possible alors d'associer plusieurs villes intéressées au projet « Volontariat Jeunesse et réciprocité 4 » de Dijon. Une information aux élus des villes de Dijon Métropole sera diffusée.

Le coût total du projet s'élève à 76 410 € hormis les indemnités versées aux jeunes directement par l'État dans le cadre du dispositif du service civique. Les dépenses éligibles sont : le logement, le transport, l'assurance, l'accompagnement des volontaires, l'évaluation/bilan et les frais de mission et communication.

Les villes partenaires apporteront un cofinancement de 2 300 €, notamment pour le logement ou le transport local des jeunes Français dans leur pays.

La participation au projet pour la ville de Dijon est estimée à 41 510 € (dont 31 100 € en valorisation) répartie entre 2020 (12 400 €) et 2021 (29 110 €)."

La Ville est susceptible de bénéficier d'une subvention de la part du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères pouvant couvrir jusqu'à 50 % du financement de ce projet.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1- Solliciter au taux maximum auprès du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, la subvention susceptible d'être obtenue par la Ville en 2020 pour le financement du projet décrit ci-avant dans le cadre de l'appel à projets « Jeunesse 6 Mobiliser la jeunesse en faveur des Objectifs du Développement Durable (ODD) .

2 - M'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ